
Arts Research Monitor

Recherches sur les arts

Volume 12, no 7 November / Novembre 2013 © Hill Strategies Research Inc., 2013. ISSN 1708-170X

Arts and culture funding and finances

In this issue: Summaries of three recent reports that examine direct and indirect spending on culture by provincial, territorial, and municipal governments. Also included is a report on broader trends in the not-for-profit sector, based on a national survey of charity leaders.

HillStrategies.com provides categories, quick links and easy search access to all Arts Research Monitor articles.

The Arts Research Monitor is funded by the Canada Council for the Arts and the Ontario Arts Council.

Financement et finances des arts et de la culture

Dans ce numéro : Des résumés de trois rapports récents qui examinent les dépenses directes et indirectes au chapitre de la culture par les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux. On y trouvera également un rapport sur les tendances générales du secteur sans but lucratif, basé sur un sondage des dirigeants d'organismes de bienfaisance du pays.

[*La version française du bulletin suit l'anglais.*](#)

Pour un accès rapide et un outil de recherche aux différents articles des numéros actuels et antérieurs de Recherches sur les arts, visitez HillStrategies.com.

Le financement de Recherches sur les arts provient du Conseil des arts du Canada et du Conseil des arts de l'Ontario.



Canada Council
for the Arts

Conseil des arts
du Canada



50 YEARS OF ONTARIO GOVERNMENT SUPPORT OF THE ARTS
50 ANS DE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO AUX ARTS

Flat-lined but Still Alive: Overview of the 2012-13 Provincial and Territorial Budgets from the Perspective of the Arts and Culture Sector

Canadian Conference of the Arts / Centre on Governance, University of Ottawa, 2013

Authors: M. Sharon Jeannotte et al.

<http://www.socialsciences.uottawa.ca/governance/eng/publications.asp>

This report, based on an analysis of budget information from each province and territory, provides a summary of cultural spending in 2012-13 by each provincial and territorial government, along with a brief analysis of overall trends.

The report recognizes the challenges of comparing cultural funding between provinces and territories. Key differences between the provinces and territories include:

- Different cultural policies and programs.
- Differing histories of cultural support, resulting from varied political, economic, and social contexts.
- Different methods for administering cultural revenues and expenditures. In addition, the report indicates that “not all expenditures and revenues that can be considered ‘cultural’ are counted.”

The analytical section of the report highlights social factors taken into account in provincial and territorial decision-making regarding culture. The report indicates that, in “Alberta, Newfoundland and Labrador, and Nova Scotia, culture is viewed as a means of promoting creative and prosperous communities that attract tourists and creative workers. However, this message is less prominent in the other provinces and territories.”

The report notes that fiscal restraint was a key priority for many provincial and territorial governments, limiting the potential for growth in cultural budgets. In this context, the report indicates that “cultural budgets in most jurisdictions are flat-lined” in 2012/13.

There appears to be a trend of providing tax credits for children’s arts activities, with several provinces introducing new credits or expanding sports-related tax credits to arts activities. New tax credits were announced in British Columbia, the Yukon, and Quebec, while Manitoba implemented a similar credit in 2011. Saskatchewan did so in 2009. The report argues that, “with the flat-lining of arts budgets in all these jurisdictions, it appears that these provincial governments are trying, among other things, to encourage the arts community to offer classes for children and thus increase their reliance on the market for ongoing support.”

In most jurisdictions, film-related tax credits were maintained. However, in Saskatchewan, the Film Employment Tax Credit was eliminated.

In New Brunswick, the provincial government did not change cultural budgets, pending completion of a major Cultural Policy Renewal exercise.

Heritage-related changes were, in general, thought to be “neutral or mildly negative”. While many jurisdictions had no change in their heritage supports, a number of provincial museums received moderate decreases in their budgets.

The analysis concludes that “across Canada, there is a persistent sense of unease about future levels of provincial support for the cultural sector”.

While not nearly as thorough as the Canadian Conference of the Arts report, an information sheet from The Arts Advocate (<http://on.fb.me/17vNWh1>) provides highlights of provincial arts and culture spending in 2013/14. Many arts councils and boards saw no change in funding, and there were some increases and some decreases in other provincial supports. Positive developments include the establishment of Creative BC, Creative Saskatchewan, the Ontario Music Fund, and Arts Nova Scotia. However, the new Saskatchewan organization follows the loss of film tax credits in the province.

Indirect Cultural Investments in Five Large Canadian Cities: A Preliminary Analysis

Hill Strategies Research Inc., May 2013

Author: Kelly Hill

<http://www.hillstrategies.com/content/indirect-cultural-investments-five-large-canadian-cities>

Based on a survey of and follow-up interviews with cultural staff members in five large cities (Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, and Montreal), this report provides a brief summary of indirect supports provided to the cultural sector. The report attempts to gauge the broader range of local supports for culture – beyond direct monetary support (which was highlighted in *Municipal Cultural Investment in Five Large Canadian Cities*, a previous report for the five cities).

While there is no standard definition of “indirect cultural investments”, nine elements were examined as potential indirect supports for culture (based on information provided in three previous reports related to this topic):

1. Below-market or nominal rent
2. Property tax rebates / exemptions (whether through local decision-making or provincial statutes)
3. Free or below-market rates for advertising on city structures (e.g., bus shelters, buildings, etc.)
4. In-kind services for festivals, special events, film, etc. (e.g., permits, fire, police, EMS, waste management, transit, etc.)
5. Heritage conservation incentives (indirect / non-monetary)
6. Density bonusing (i.e., allowing higher building density in return for community benefits)

7. Community use agreements / public use of private spaces (e.g., a re-zoning condition allowing for cultural use of private space at a nominal rent)
8. Modified planning regulations to support cultural sector (with no direct financial implications)
9. Loan or line-of-credit guarantees by the city

The survey found that “the five cities provide a relatively similar ‘suite’ of indirect supports for the cultural sector”. All of the cities provide at least five of the nine indirect supports, with Vancouver providing eight supports, Toronto providing seven, Ottawa providing six, and Montreal and Calgary providing five.

Three of the indirect supports are provided by all five of the large cities:

- Below-market or nominal rent for cultural organizations
- Property tax rebates / exemptions
- In-kind services for festivals, special events, film, etc.

Three indirect supports are provided by four large cities (with the city responding “no” being different for each of these supports):

- Heritage conservation incentives (Vancouver, Toronto, Ottawa, and Montreal)
- Density bonusing (Vancouver, Calgary, Toronto, and Ottawa)
- Modified planning regulations to support cultural sector (Vancouver, Calgary, Toronto, and Montreal)

Municipal spending on culture in Quebec in 2011

(Les dépenses culturelles des municipalités en 2011)

Observatoire de la culture et des communications du Québec, Optique culture no 25, May 2013
http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2013/mai/mai1322_an.htm

Based on a survey of Quebec municipalities (including all 10 cities with populations of at least 100,000), this report indicates that Quebec municipalities spent \$812 million on culture in 2011, a 9.6% increase from 2010 and a 29.1% increase from 2008 (not adjusted for inflation). On a per capita basis, total cultural spending by Quebec municipalities represents about \$102 per resident of the province. Cultural expenditures represent 4.8% of the total operating spending of Quebec municipalities.

For purposes of the report, cultural spending includes: libraries; arts and letters; heritage, public art and design; cultural festivals and events; events with a cultural component; cultural and scientific leisure activities; conservation of historical archives; and other cultural expenditures. Total spending includes expenditures on services (76% of the total), financing costs and depreciation (9%), as well as other costs (15%).

A very high proportion of municipal cultural expenditures come from municipalities' own contributions (79% via property or other taxes, etc.), but smaller percentages do come from sales and fees (9%), grants from other governments (7%), and other revenues (5%).

Libraries dominate cultural spending, representing 44% of total expenditures on cultural services. Arts and letters represent 20% of spending on cultural services, followed by heritage, public art and design (17%).

Sector Monitor

Imagine Canada, Vol. 3 no 2, July 2013

Authors: David Lasby and Cathy Barr

<http://www.imaginecanada.ca/node/247>

Based on an online survey with 1,909 respondents between November 2012 and January 2013 (representing leaders from many different types of charitable organizations), this report provides a broad overview of the current situation of the not-for-profit sector in Canada and the confidence of charity leaders given the current economic and social context. The survey, which excluded religious congregations, achieved a response rate of 33%.

While 44% of charity leaders indicated that their expenditures had increased over the past year, only 24% saw an increase in revenues. One-quarter of all organizations (26%) had a decrease in revenues over the past year. Only 10% saw their expenditures decrease.

Almost two-thirds of charities (62%) indicated that their paid staff levels had remained the same over the past year. Another 22% of charities had an increase in paid staff, while 16% experienced a decrease. The picture is quite similar for volunteer levels: 66% of charities experienced almost no change in volunteers, 23% had an increase, and 11% saw a decrease.

Overall, this edition of the Sector Monitor is less pessimistic than previous editions, with stability in some statistics that had previously worsened, including the percentage of charity leaders predicting that they will be weaker in the near and medium terms or predicting that they will experience decreases in human and financial resources.

That being said, the report estimates that about one in seven charities show signs of being under high stress due to difficulties in fulfilling the organization's mission, increased demand for their services (which is a negative indicator for most charities but a positive one in the arts), and feeling that the existence of the organization was at risk. In general, the larger the charity, the less likely it is to be under high stress.

A similar proportion of organizations in the broad area of arts, culture, recreation, and sports (13%) appears to be under high stress as other charitable organizations (14%). Just over one-half (54%) of arts, culture, recreation, and sports organizations were not considered to be

under stress, a proportion that is similar to the average for all charitable organizations (52%).

Another stress factor is severe financial pressures, such as the possibility of having difficulties covering expenses in the near future. Thirty percent of charities indicated that they might have difficulty covering their expenses in the next 12 months.

The report concludes that, “while the size of the shifts in individual measures is not currently large enough to be statistically certain that this marks a reversal, multiple indicators are showing small shifts in a more optimistic direction”.

Financement et finances des arts et de la culture

Toujours vivants, état stable : Analyses des budgets provinciaux et territoriaux 2012-2013 vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Conférence canadienne des arts / Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa, 2013
Auteurs : M. Sharon Jeannotte et coll.

<http://www.sciencesociales.uottawa.ca/governance/fra/publications.asp>

Ce rapport, qui est basé sur une analyse des budgets de chaque province et territoire, propose un résumé des dépenses culturelles en 2012-2013 par gouvernement provincial et territorial ainsi qu'une courte analyse des tendances générales.

Le rapport reconnaît la difficulté de comparer le financement culturel entre les provinces et les territoires. Les principales différences entre les provinces et les territoires comprennent :

- Des politiques et des programmes culturels différents.
- Des antécédents différents de soutien culturel, résultant de contextes politiques, économiques et sociaux différents.
- Différentes méthodes d'administrer les dépenses et les revenus culturels. De plus, le rapport précise qu'il « ne recense pas toujours toutes les dépenses et les revenus consacrés à la culture ».

La section d'analyse du rapport examine les facteurs sociaux qui entrent dans les décisions provinciales et territoriales en matière de culture. Le rapport indique qu'en « Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse, la culture est perçue comme un moyen de promouvoir l'essor de communautés créatrices et prospères qui attirent touristes et travailleurs du savoir. Cette notion est cependant moins en évidence dans les autres provinces et territoires. »

Le rapport observe que la réduction budgétaire était une priorité principale pour de nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux, limitant le potentiel de croissance des budgets culturels. Dans ce contexte, le rapport indique que « les budgets culturels sont gelés dans la plupart des juridictions » en 2012-2013.

Il semble y avoir une tendance en faveur des crédits d'impôt pour les activités artistiques des enfants, plusieurs provinces ayant introduit de nouveaux crédits ou étendant les crédits d'impôt pour des activités sportives aux activités artistiques. De nouveaux crédits d'impôt ont été annoncés en Colombie-Britannique, au Yukon et au Québec. Le Manitoba a adopté un crédit semblable en 2011 et la Saskatchewan l'a fait en 2009. Le rapport avance que « tout en gelant les budgets consacrés aux arts, il semble que ces gouvernements provinciaux essaient entre autres choses d'encourager la communauté des arts à offrir des activités pour les

enfants et à accroître ainsi leur dépendance sur les revenus générés. »

La plupart des juridictions ont conservé leurs crédits d'impôt pour le cinéma. Toutefois, en Saskatchewan, le Film Employment Tax Credit a été éliminé.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial n'a pas modifié les budgets culturels dans l'attente d'une révision majeure de sa politique culturelle.

En général, on estimait que les changements dans le secteur du patrimoine avaient un impact « neutre ou légèrement négatif ». Bien que de nombreuses juridictions n'aient pas modifié leur soutien au patrimoine, plusieurs musées provinciaux ont subi des compressions modérées de leurs budgets.

L'analyse conclut qu'à « l'échelle du pays, on constate un malaise persistant quant à l'engagement des provinces à appuyer le secteur culturel ».

Même si elle n'est pas aussi complète que le rapport de la Conférence canadienne des arts, une fiche d'information de The Arts Advocate (<http://on.fb.me/17vNW1>) propose les faits saillants des dépenses provinciales au chapitre des arts et de la culture en 2013-2014. De nombreux conseils et comités des arts n'ont eu aucune modification de leurs budgets, mais il y a eu des augmentations et des diminutions des autres soutiens provinciaux. Les développements positifs comprennent la mise sur pied de Creative BC, de Creative Saskatchewan, du Fonds ontarien de promotion de la musique et d'Arts Nouvelle-Écosse. Toutefois, la création du nouvel organisme de la Saskatchewan survient après la suppression des crédits d'impôt pour le cinéma dans la province.

Investissements culturels indirects de cinq grandes villes canadiennes : Analyse préliminaire

(Indirect Cultural Investments in Five Large Canadian Cities: A Preliminary Analysis)

Hill Stratégies Recherche Inc., mai 2013

Auteur : Kelly Hill

<http://www.hillstrategies.com/fr/content/investissements-culturels-indirects-de-cinq-grandes-villes-canadiennes>

Basé sur un sondage auprès des membres du personnel culturel de cinq grandes villes (Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal) ainsi que sur des interviews de suivi, ce rapport propose un bref résumé des soutiens indirects accordés au secteur culturel. Le rapport tente de mesurer la vaste gamme de soutiens locaux à la culture – en plus d'un soutien monétaire direct (qui a fait l'objet du rapport précédent sur les cinq villes intitulé *Les investissements municipaux au titre de la culture de cinq grandes villes du Canada*).

Bien qu'il n'y ait pas de définition standard des « investissements culturels indirects », neuf éléments ont été examinés en tant que soutiens indirects possibles pour la culture (en se basant sur les renseignements figurant dans trois rapports traitant de cette question) :

1. Loyer nominal ou inférieur aux prix du marché
2. Rabais / exemptions de l'impôt foncier (par des décisions locales ou des lois provinciales)
3. Publicité gratuite ou à des tarifs inférieurs aux prix du marché sur les structures municipales (ex. autobus, bâtiments, etc.)
4. Services en nature pour les festivals, les événements spéciaux, les films, etc. (ex. permis; service des incendies, policiers et d'urgence; gestion des déchets; transports en commun; etc.)
5. Mesures incitatives de protection du patrimoine (indirectes / non monétaires)
6. Primes à la densité (ex. permettre une plus grande densité de construction en échange d'avantages pour la communauté)
7. Ententes d'utilisation communautaire / utilisation publique de lieux privés (ex. modification de zonage permettant d'utiliser un lieu privé à des fins culturelles pour un loyer nominal)
8. Modification des règlements de planification pour soutenir le secteur culturel (sans participation financière directe)
9. Garanties de prêt ou de marges de crédit par la ville

L'enquête a constaté que « les cinq villes assurent un « ensemble » relativement semblable de soutiens indirects au secteur culturel ». Toutes les villes assurent au moins cinq des neuf soutiens indirects. Vancouver en assure huit, Toronto sept, Ottawa six et Montréal et Calgary cinq.

Trois des mesures de soutien indirect sont assurées par les cinq grandes villes :

- Un loyer nominal ou inférieur aux prix du marché pour les organismes culturels
- Des rabais / exemptions de l'impôt foncier
- Des services en nature pour les festivals, les événements spéciaux, les films, etc.

Trois soutiens indirects sont fournis par quatre grandes villes (la ville répondant « non » étant différente pour chacun de ces soutiens) :

- Mesures incitatives de protection du patrimoine (Vancouver, Toronto, Ottawa et Montréal)
- Primes à la densité (Vancouver, Calgary, Toronto et Ottawa)
- Modification des règlements de planification pour soutenir le secteur culturel (Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal)

Les dépenses culturelles des municipalités en 2011

Observatoire de la culture et des communications du Québec, Optique culture no 25, mai 2013
<http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiq/2013/mai/mai1322.htm>]

Basé sur un sondage des municipalités québécoises (y compris les 10 villes ayant une population d'au moins 100 000 personnes), ce rapport indique que les municipalités québécoises ont dépensé 812 millions \$ au chapitre de la culture en 2011, une augmentation de 9,6 % par rapport à 2010 et de 29,1 % par rapport à 2008 (sans correction pour l'inflation). Le total des dépenses culturelles des municipalités québécoises s'élève à environ 102 \$ par habitant de la province. Les dépenses culturelles représentent 4,8 % des dépenses de fonctionnement des municipalités québécoises.

Aux fins de ce rapport, les dépenses culturelles comprennent celles consacrées aux bibliothèques; aux arts et lettres; au patrimoine, à l'art public et au design; aux festivals et événements culturels; aux événements à composante culturelle; aux loisirs culturels et scientifiques; à la conservation d'archives historiques; et aux autres dépenses culturelles. Le total comprend les dépenses sur les services (76 % du total), les frais de financement et d'amortissement (9 %) et les autres frais (15 %).

Une proportion très élevée des dépenses culturelles des municipalités vient de leurs propres contributions (79 % par l'impôt foncier ou d'autres taxes, etc.), avec des portions moindres provenant des ventes et des frais (9 %), des subventions des autres gouvernements (7 %) et des autres revenus (5 %).

Les bibliothèques ont la part du lion des dépenses culturelles, avec 44 % du total des dépenses pour des services culturels. Les arts et les lettres obtiennent 20 % des dépenses culturelles, suivis du patrimoine, de l'art public et du design (17 %).

Enquête sectorielle

Imagine Canada, vol. 3 no 2, juillet 2013

Auteurs : David Lasby et Cathy Barr

<http://www.imaginecanada.ca/fr/node/252>

Basé sur un sondage en ligne avec 1 909 répondants entre novembre 2012 et janvier 2013 (représentant les dirigeants d'un grand nombre de types différents d'organismes de bienfaisance), ce rapport propose un vaste survol de la situation actuelle du secteur sans but lucratif au Canada ainsi que de la confiance des dirigeants d'organismes de bienfaisance devant la conjoncture économique et sociale. Le sondage, qui excluait les congrégations religieuses, a obtenu un taux de réponse de 33 %.

Tandis que 44 % de ces dirigeants affirment que leurs dépenses ont augmenté au cours de l'année précédente, seulement 24 % affirment que leurs revenus ont augmenté. Un quart de

tous les organismes (26 %) ont eu une baisse des revenus au cours de l'année précédente. Seulement 10 % ont assisté à une réduction de leurs dépenses.

Près de deux tiers des organismes de bienfaisance (62 %) ont indiqué que leur niveau d'employés rémunérés est demeuré inchangé au cours de l'année précédente. Un autre 22 % de ces organismes ont augmenté leur nombre d'employés rémunérés et 16 % l'ont baissé. Il en est de même du côté des bénévoles : 66 % des organismes n'ont pas eu de changement du nombre de leurs bénévoles, 23 % ont eu plus et 11 % moins.

Dans l'ensemble, ce numéro d'*Enquête sectorielle* est moins pessimiste que les numéros précédents. Certaines statistiques qui s'étaient détériorées auparavant sont maintenant stables, notamment le pourcentage de dirigeants d'organismes de bienfaisance qui prévoient que leur organisme sera plus faible à court et à moyen terme ou qu'il va subir une perte de ressources humaines et financières.

Cela étant dit, le rapport estime qu'environ un organisme de bienfaisance sur sept manifeste des signes de forte pression à cause de difficultés à accomplir sa mission, à la suite d'une augmentation de la demande pour ses services (un facteur négatif pour la plupart des organismes de bienfaisance, tout en étant un facteur positif pour les organismes artistiques), et du sentiment que l'existence de l'organisme est menacée. En général, plus l'organisme a de l'envergure, moins il est enclin à subir une forte pression.

La proportion d'organismes dans le secteur général des arts, de la culture, de la récréation et des sports (13 %) qui semble subir une forte pression est semblable à celle des autres organismes de bienfaisance (14 %). On estime qu'un peu plus de la moitié (54 %) des organismes d'art, de culture, de récréation et de sports ne subit pas de pression particulière, une proportion semblable à la moyenne de tous les organismes de bienfaisance (52 %).

Les pressions financières graves sont un autre facteur de pression, comme la possibilité d'avoir des difficultés à couvrir ses dépenses dans l'avenir immédiat. Trente pour cent des organismes de bienfaisance indiquent qu'ils pourraient avoir de telles difficultés au cours des 12 prochains mois.

Le rapport tire la conclusion suivante de ce sondage : « Alors que les changements dans chacune des mesures ne sont pas assez importants pour marquer un renversement statistique significatif, plusieurs indices sont révélateurs d'un avenir plus prometteur. »